

même de laisser l'individu aller sur les 24 jours qu'il a fait acutellement en détention. Justice militaire serait faite car il aurait servi 24 jours de détention, il pourrait perdre sa paye, il pourrait même répondre de l'argent pour son équipement et dire un point c'est tout. Qu'est-ce que nous aurons gagné que justice soit faite. Voyons messieurs, vous en avez vu bien d'autres. On regarde l'individu par l'uniforme qu'il porte mais en même temps je vous demanderais d'user un peu de physiologie. Vous savez comment un ordre se donne dans l'armée, un ordre se donne et c'est tout. Je reviens toujours à cette question de "men management". Les gens ne savent pas comment s'y prendre avec les hommes. C'est facile de dire, j'ai des galons, je donne des ordres, mais il y a aussi les responsabilités qui en dérivent et comment conduire les hommes. Quelle en est la raison, il ne faut pas le dire trop vite. Pour clore, messieurs, je demanderais qu'on considère cette affaire close, 24 jours faits, reprendre l'argent pour l'équipement et laisser l'individu aller. Au point de vue militaire on ne peut pas se servir de ce cas-ci pour un exemple. Pensez à ses responsabilités, pensez à ses finances, pensez à sa famille. Il n'a pas volé, il n'a pas tué. Dans le civil on a l'opportunité de changer de position, de donner un avis, dans le service militaire ça ne devrait pas être plus difficile. Il n'a pas eu justice à Kingston, il ne veut plus aller à Kingston, ni même ailleurs. Peut-être qu'à Kingston, l'accusé ne pouvait pas s'exprimer en anglais, c'est très possible. Je vous demanderais de bien peser mes mots avant de le condamner. Encore une fois, votre clémence, s'il vous plait.